



## Separation avec le pere de mon enfant

Par **barbeille**, le **08/01/2008** à **14:06**

le pere de mon enfant vit avec moi et je veux qu'il s'en aille . le logement est a mon nom et nous ne sommes pas maries.il passes son temps a m'insulter et a prendre notre fils de 5 ans a temoin . il est au chomage .j'ai deux enfants de mon premier mariage qui ne supporte plus cette situation,leur pere est tres present et compte m'aider dans ma demarche mais ne veut pas que cela se retourne contre moi si je le mets dehors .il a ete voir les parents du petit ami de ma fille pour me denigrer,ma fille etait tres mal a l'aise.cela devient urgent.que puis-je faire? merci

Par **jeetendra**, le **08/01/2008** à **19:40**

bonsoir, bonne année à vous, pour votre probleme le mieux c'est de faire une main courante à son encontre à la police pour fait de violence, changez les serrures de votre maison, car votre concubin est un occupant sans titre, ni droit de propriété ou de bail, juridiquement il n'habite pas chez d'autant plus que le logement est à votre nom, courage, cordialement

Par **barbeille**, le **09/01/2008** à **12:46**

je suis bien d'accord mais il est dans la maison que je loue et si je lui dit de partir il ne veux pas.et comment vas reagir mon fils. j'ai penser aller voir un avocat qui me ferait un papier a lui mettre sous les yeux. je sais qu'il ne me lacheras pas et qu'il viendras taper a la maison pour que notre fils l'endendes. j'ai 2 fois par le passer voulu en finir avec des cachets et de l'alcool , nous sommes passes devant le juge et maintenant il s'en sert en me disant que l'on

vas me retirer mon enfant.j'ai compris depuis le temps qu'il avait un probleme mentale mais je ne peux pas le prouver.les 3 premieres annees de mon fils il n'a fait que partir et revenir c'est pour ca que j'ai craquer a l'epoque.il ne s'occupe jamais de son fils mais je ne veux pas que l'on disent que j'ai fait du mal a mon fils en agissant de la sorte.aujourd'hui je vis a l'etage dans ma chambre je descend juste pour faire a manger aux enfants .lui a pris possession du canape puisqu'il dort la et il a meme son armoire dans ma salle.il a mis sa 1ere femme en correctionnelle pour voir son 1er fils , ensuite il n'a jamais ete le chercher. j'ai compris qu'il voulais 1 enfant juste pour s'en servir contre moi au cas ou? je suis vraiment perdu et je me sens coupable par rapport a ce qui s'est passe dans le passe . j'ai peur de ne plus etre credible aujourd'hui.comment prouver la violence verbale. merci

Par **jeetendra**, le **09/01/2008** à **15:31**

bonjours, autre possibilité pour vous prendre contact avec une association de defense de femmes maltraitées, en detresse, sinon au ragard de la loi vous êtes chez vous et non marié avec votre concubin en droit il n'a rien à faire chez vous, il doit subvenir à l'entretien et à l'education de votre enfant commun, courage, cordialement